

ATELIERS DE SENSIBILISATION À LA VILLE ET À L'ARCHITECTURE

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de Paris propose à des architectes, urbanistes, paysagistes, horticulteurs ou médiateurs culturels, diplômés ou étudiants, d'animer des ateliers de sensibilisation à la ville et à l'architecture auprès du jeune public, dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaires. Mis en place depuis septembre 2013, ces ateliers hebdomadaires d'1h30 sont destinés aux enfants des écoles maternelles et élémentaires parisiennes.

L'animateur aura pour mission d'assurer, dans les écoles, l'animation des ateliers, le suivi et l'encadrement des enfants, sur la base des contenus pédagogiques conçus par le CAUE. Il devra participer aux réunions bimensuelles avec l'équipe pédagogique du CAUE de Paris.

DURÉE

Du 20 avril au 3 juillet 2020

Une journée de formation aura lieu durant les vacances de printemps.

DISPONIBILITÉ

Les mardis après-midi et/ou vendredis après-midi, de 15h à 16h30 (hors vacances scolaires)

Séances hebdomadaires - possibilité d'animer 2 ateliers par semaine

RÉMUNÉRATION

Rémunération forfaitaire animation - 50 € TTC /séance

Facturation au mois, nécessité d'un statut (auto-entrepreneur, entreprise, association...)

PROFIL

Expérience avec le jeune public

Diplômé.e ou étudiant.e (master) en architecture, urbanisme, paysage, horticulture ou médiateur(trice) culturel(le)

Pour candidater, adressez votre CV et votre lettre de motivation à :

Eladia PEIXOTO // tap@caue75.fr // 01.48.87.70.56

EN PRÉCISANT vos disponibilités